

AUDIENCE BILATERALE

AVEC LE COMMANDANT DE LA MAINTENANCE DES FORCES TERRESTRES

Le général de division Patrice Janvier (COMMF) reçoit la CFTC Défense en audience bilatérale le 12 novembre 2020, sont également présents le lieutenant-colonel Thierry Kuntzmann (chef de bureau Opérations Activités) et Leslie Briantais (chef de cellule organisation RHPC et dialogue social). La délégation CFTC est composée de Didier Lenfant, secrétaire général fédéral, et Estelle Bard, interlocutrice territoriale du CMG de Toulon et adjointe du CMG de Lyon.

Périmètre

Le périmètre de la Maintenance des Forces Terrestres (MFT) est opérationnel, la maintenance industrielle étant dévolue au SMITTER. LA MFT est sous la double subordination du CFT (organique) et de la SIMMT (fonctionnelle). Elle se déploie dans les RMAT et dans les sections de maintenance régimentaire.

Effectifs

L'effectif de la MFT est de 11000 personnels, 25% de personnels civils et 75% de personnels militaires, soit 11 % des effectifs de l'armée de Terre. La part des personnels civils a été réduite de 33 % à 25 % : 155 postes ont été supprimés dans le cadre de la réforme de la supply chain et 200 autres transférés au SMITTER.

L'effectif en personnels civils se répartit comme suit : 3 % de catégorie A, 15 % de cat B, 40 % de cat C et 42 % d'ouvriers de l'Etat.

Dans le cadre du plan de transformation du MCO-T, il reste 110 postes de personnels civils à transférer de la maintenance opérationnelle vers la maintenance industrielle : 25 en 2020, 49 en 2021 et 36 en 2022 (environ 8 % des effectifs en personnels civils).

Le CFTC Défense demande qu'une attention particulière et un suivi soient accordés aux régiments du matériel qui seront impactés. Le COMMF privilégie d'abord la suppression des postes vacants et accorde le temps nécessaire aux agents impactés quitte à les maintenir hors REO.

La CFTC Défense soulève l'inquiétude des personnels qui craignent une externalisation de leurs missions ou un transfert des postes vers le privé. Le COMMF se veut rassurant en indiquant qu'il n'y a aucun projet ni aucune logique de transfert des personnels vers des prestataires privés.

Recrutements

Le plan de recrutement de PC pour 2020 sera réalisé à 80 % au 1^{er} décembre pour 51 postes ouverts.

Pour 2021, le recrutement devrait être de 77 postes (consolidation en cours).

Le recrutement se fait dans toutes les catégories et toutes les voies ouvertes sont utilisées (concours, 41-39, BOE, essais professionnels, agents sur contrat de tous niveaux quand les postes ne sont pas pourvus au concours). La MFT fait aussi appel à des vacataires et intérimaires.

Les recrutements des ouvriers se fait dans les filières d'électromécanicien et de mécanicien-monteur. La problématique de la fidélisation de la ressource et du manque de mobilité géographique des agents est soulevée, notamment les apprentis qui préfèrent parfois renoncer à un essai de recrutement pour ne pas avoir à changer de lieu de vie.

De même pour le recrutement par concours des TSEF qui s'ouvre au recrutement local avec la Loi de Transformation de la Fonction Publique. La filière de la maintenance n'est pas éligible pour l'instant à ce dispositif.

Difficultés pour les personnels civils de s'approprier la transformation de la filière

La CFTC Défense indique qu'un certain nombre d'agents de tous niveaux ont du mal à se situer dans la transformation, dans les objectifs poursuivis et craignent au final un projet de transformation qui conduira à l'avenir à un transfert des missions vers le privé.

Le COMMF indique que, depuis 6 ans, la filière du MCO-T a obtenu chaque année l'ouverture de nouveaux postes (en moyenne 244 postes tous statuts confondus par an de 2016 à 2021).

Les missions dévolues aux RMAT ont changé : il s'agit désormais de réparer dans le temps le plus court les véhicules opérationnels et non d'assurer l'entretien et la réparation de tous les véhicules (mission de la SIMMT). Il n'y a plus de stocks étatiques, on est passé à une logique de travail en flux et à une stratégie de soutien totalement différente de ce qui se faisait auparavant. Aujourd'hui la fonction logistique opérationnelle est en souffrance car la charge va baisser de 30 % mais la charge de la maintenance opérationnelle va augmenter, ce qui entraîne aussi une évolution des compétences.

D'ici 2025, 300 postes supplémentaires seront ouverts essentiellement dans les régiments. Si besoin, des compléments de ressources seront recherchés dans les entreprises privées mais ne viendront pas en concurrence avec la ressource en personnel. Il n'y aura aucune externalisation complète sur des missions qui concernent l'engagement opérationnel.

Situation par rapport au Covid-19

Pendant la première période de la crise sanitaire, il n'y a pas eu dans l'ensemble de difficultés majeures dans la déclinaison des Plans de continuité de l'activité et des Plans de reprise, il y a eu peu de malades de la Covid-19. Le 16 mars, la MFT était à 50 % de sa capacité de production avec la mise en place de système de travail en bordées, fin septembre la capacité de production est revenue à 100 %.

Le COMMF souligne les facteurs qui ont permis une bonne gestion de la crise :

- La qualité des personnels,
- La bonne gestion par la chaîne de commandement,
- La rapidité à pouvoir mettre en place les moyens de protection (EPI, masques, gel hydroalcoolique
- La dimension des ateliers qui a permis de respecter les règles de distanciations.

Pour le deuxième confinement en cours, l'objectif est le maintien maximal de l'activité technique par l'organisation du travail (élargissement des bornes des journées de travail, souplesse dans les heures d'arrivée et de départ avec un impératif de présentiel de 10h à 15h) et le recours aux heures supplémentaires (5000 heures supplémentaires rémunérées « obtenues » afin de rattraper la dette organique de la maintenance opérationnelle).

Le télétravail peut être mis en place pour les postes qui le permettent avec un retour régulier sur site. La présence autant que possible des managers sur les sites est nécessaire à la continuité des missions et à la cohésion. Les adaptations sont faites et gérées en local. 2 % de l'effectif est en télétravail au jour de l'audience.

Les objectifs de la MFT

Les 3 objectifs mis en avant par le COMMF sont :

- La préparation de la projection Scorpion,
- L'ambition RH, c'est-à-dire le maintien de toute les compétences nécessaires pour l'ensemble des personnels civils et militaires.
- La mise en place des parcours professionnels avec l'appui de la DRH-AT. Pour les PC de catégorie A, elle sera assortie d'une mobilité nécessaire sur des postes particuliers.



La CFTC Défense reste toujours à vos côtés et vous accompagne dans vos démarches.

N'hésitez pas à contacter la CFTC Défense en saisissant votre délégué CFTC de proximité ou en nous envoyant un mé à cftcdefense@gmail.com.

